

Le 19 septembre 2005.

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec GIR 6A6

Monsieur le président,

Je tiens à vous dire comme d'autres personnes l'ont fait avant moi que je suis contre ce projet qui va détruire à tout jamais nos meilleures terres agricoles, les quelques boisés restant, dont un boisé centenaire à la rivière de la Tortue, nos rivières, des habitats naturels ainsi que des espèces menacées au Québec.

La population vous dit haut et fort que le gaspillage est terminé. Ce projet va coûter à la population québécoise des centaines de millions de dollars de trop. Vous devez dans votre analyse tenir compte de la capacité de payer des contribuables.

Ce projet va détruire plus de 500 hectares d'excellentes terres agricoles et la vie de ces agriculteurs. Veut-on répéter les mêmes erreurs que le fédéral avec Mirabel ?

Ce projet va détruire notre campagne, la qualité de vie, le calme et la tranquillité recherchée par des milliers de citoyens résidant à proximité de la zone d'étude.

L'étude d'impact sur l'environnement du ministère des Transports soulève trop de questions et d'incertitude quant à la pérennité du territoire agricole.

Je suis contre ce projet d'autant plus qu'il reste que 5 km à construire sur la 132 pour parachever le tronçon Est de l'autoroute 30.

Un tel projet doit être scruté dans son ensemble sous la grille d'analyse des grands principes structurants du Plan de développement durable du Québec tel qu'énoncé dans le projet du gouvernement en novembre 2004.

Merci monsieur le président

Régis Major